

VESOUL Distinctions

14/11/19

Territoria : la Haute-Saône

L'observatoire national de l'innovation publique a décerné quatre prix pour la Haute-Saône, ce mercredi soir à Paris. Quatre projets créatifs et solidaires menés par le conseil départemental, Saint-Rémy-en-Comté et Lavoncourt.

Ce chaïnon-là manquait parfois assez cruellement dans certaines situations. Quand un adolescent pris en charge par l'aide sociale à l'enfance atteint la majorité, toutes sortes de droits disparaissent. À commencer par celui du logement ou des aides sociales. Les chiffres sont parlants au niveau national : 25 % des sans domicile fixe viennent de l'aide sociale à l'enfance. Et le phénomène est sans doute encore amplifié dans les cas des mineurs non-accompagnés, jeunes migrants pris en charge jusqu'à la date exacte de leur majorité.

Il y a deux ans, le conseil départemental de Haute-Saône a décidé de mettre en place un dispositif en amont pour préparer la sortie de l'ASE : le plan « Bientôt majeur », sur une période de deux années avant les 18 ans, « pour soutenir la capacité des jeunes à devenir des femmes et des hommes respon-

sables ». Il est mis en œuvre une série de partenariats avec l'ADIL (Association départementale d'information sur le logement), les missions locales, la préfecture, la CPAM, les travailleurs sociaux et les services médico-sociaux du champ de l'enfance.

Une ritualisation est prévue sous la forme d'une petite cérémonie, animée par le président en personne, avec remise d'une mallette regroupant tous leurs documents personnels et des informations sur la vie d'adultes. Il est proposé aux jeunes gens de rédiger leur projet d'autonomie.

« Écoutez vos éducateurs »

Deux années, donc, pour préparer justement cette sortie du « champ de l'enfance », de l'établissement ou de la famille d'accueil. Le tout sous forme de parcours intégrant plusieurs modules, comme le droit au séjour pour les mineurs non accompagnés, la santé, l'accès au logement, l'insertion professionnelle ou encore la vie quotidienne pour apprendre à se dépatiner des démarches administratives.

Lorsqu'elle a accepté de témoigner lors d'une petite cérémonie au conseil départemental, Marine a raconté son parcours. Placée dès l'âge de trois ans jusqu'à ses dix-huit ans. Elle explique

qu'elle a réussi à se battre, avec l'aide de sa famille d'accueil et de son éducatrice, pour poursuivre ses études, trouver un logement. Elle s'est accrochée jusqu'à l'obtention du Bac Pro et elle travaille maintenant dans un restaurant de la région de Luxeuil. Elle s'est adressée aux jeunes de 16 ans en leur disant : « Je vous souhaite bonne continuation et de ne jamais revenir sur vos projets. Continuez vos études jusqu'où vous le pouvez, ça vous ouvrira des portes. Et écoutez vos éducatrices, éducateurs, et surtout votre famille d'accueil qui seront toujours là pour vous soutenir ».

Le projet désormais bien en place a permis de soutenir 179 jeunes gens en 2018-2019. Il mérite bien le coup de projecteur d'un Territoria d'or.

Didier FOHR

25 %
des sans domicile fixe viennent de l'aide sociale à l'enfance.



Réductions

Vesoul
03 84 76 40 50
lerredacves@estrepublikain.fr
Place du 11^e Chasseurs
70000 VESOUL

Lure
03 84 30 16 56
lerredaclur@estrepublikain.fr
2, rue Carnot
70200 LURE

<https://www.facebook.com/lesrepublikainvesoul/la:uesoane/>

ALERTES INFO
Vous êtes témoin d'un événement, vous avez une info ?

0 890 082 201
ou par mail : lerflouge@estrepublikain.fr

Saint-Rémy-en-Comté : le parc communal cumule les récompenses

« On est flatté, heureux de recevoir un prix », se félicite Christian Mettelet, maire de Saint-Rémy-en-Comté. Une commune qui, ces derniers mois, cumule les récompenses. Après le prix Coup de cœur du jury du concours national des capitales françaises de la biodiversité reçu en octobre 2018, le prix des Lauriers des collectivités de L'Est Républicain reçu le 15 octobre dernier, sa commune a été de nouveau mise à l'honneur, mercredi soir à Paris, dans les salons de Bofrand de la présidence du Sénat. Elle s'est vue décerner le prix Territoria argent, dans la catégorie environnement, pour son projet de parc naturel communal. « ça vient clore un mandat », souligne le premier magistrat, qui cédera en mars prochain son fauteuil de maire.

Un espace mettant en scène la biodiversité

Un parc de 6 ha qui vient tout juste d'être achevé. Les promeneurs peuvent désormais se balader dans ce site mettant en scène la biodiversité avec notamment cinq mares en cascade, un arboretum de 56 arbres emblématiques, une prairie naturelle de 3 ha, un verger conservatoire de 62 cerisiers et son jardin aux papillons de 3 000 m². Plusieurs tables de restauration sont à disposition ainsi qu'une aire de jeux pour les enfants.

Une vitrine de la biodiversité

Ce lieu constitue « une vitrine de la biodiversité, un véritable outil pédagogique et ludique en lien avec l'environnement et la nature », ajoute Christian Mettelet.



Les promeneurs peuvent désormais se balader dans ce parc de 6 ha. Plusieurs tables de restauration y sont installées.

Photo ER/Bruno GRANDJEAN

Prochainement, des panneaux d'interprétation vont être installés et un parcours de santé va être élaboré.

Outre la biodiversité, cet espace est également destiné à la création d'événements culturels, avec un théâtre de verdure et une

grande scène champêtre. Christian Mettelet imagine « plein de choses » en lien étroit avec l'environnement, comme en prévision pour 2020, l'organisation du premier festival national de la biodiversité.

S.L.

70A02 - V1